

LES « PLUS » DE SUISSE NORMANDE LE RAID

Services offerts aux équipes :

- Ravitaillement sur les parcours,
- Vestiaires, douches et accès gratuit au Centre aquatique Aqua Sud situé à 200m du parking des participants (prévoir maillot de bain)
- Repas d'après-course,
- Hébergements proposés à tarifs préférentiels

Activités complémentaires :

- Mini-raïd'jeunes (6-12 ans) sur le site du Traspy
- Rando aventure à faire en famille ou entre amis (à partir de 8 ans)
- Suivez les compétiteurs sur les principaux sites grâce à la carte « parcours » disponible le jour du raid



... et de nombreuses animations pendant tout le week-end
sur le site du Traspy à Thury Harcourt !

Exposants - démonstrations sportives - jeux pour enfants - concert le samedi soir

Restauration - Buvette sur le site tout le week-end

Programme des animations en ligne dès le 10 avril 2011 sur :

www.ot-suisse-normande.com

Suisse LE
Normande RAID

Informations et inscriptions

(à retourner avant le 02 mai 2011, sous réserve de places)

Office du Tourisme de la Suisse Normande

« Suisse Normande le RAID »

2, place Saint Sauveur Place du Tripot
14220 Thury Harcourt 14570 Clécy

Téléphone : 33(0)2.31.79.70.45 ou 33(0)2.31.69.79.95

Fax : 33(0)2.31.79.15.42

Email : otsuisse-normande@gmail.com

Responsable sportif : arno.huet@laposte.net

Site internet : <http://suisse-normandele RAID.jeblog.fr>

Conception réalisation : O.TSN / Crédit photo : Greg Wait - OTSN

Suisse LE
Normande RAID

7 | 8 Mai 2011

Rappel
Tir à l'arc
Run & bike
Course d'orientation
Trail
Canoë
VTT

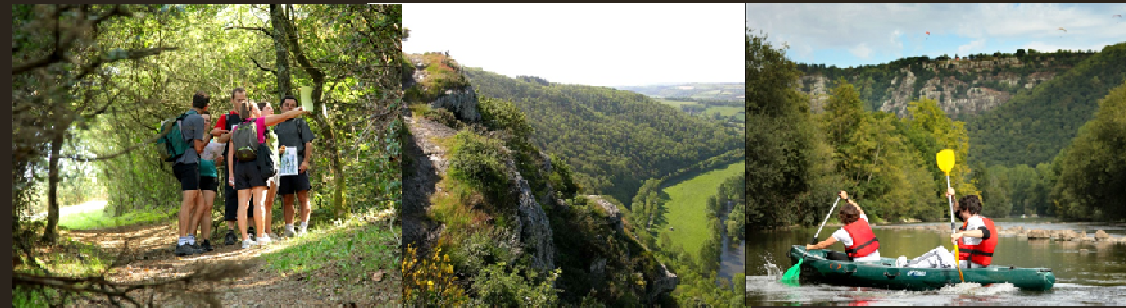
CLÉCY
PONT D'OUILLY
THURY-HARCOURT

Oseriez-vous?

PARCOURS DE 40 KM
dénivelé de 1300m

PARCOURS DE 80 KM
dénivelé de 2300m

1^{er} raid nature de la Suisse Normande Site du Traspy - Thury Harcourt les 7 et 8 mai 2011 BULLETIN D'INSCRIPTION



<http://suisse-normandele RAID.jeblog.fr>

Dossier d'inscription Suisse Normande le Raid 2011

N° (ne rien remplir)



Nom équipe		
Site Web du team		
Parcours (entourez le parcours de votre choix)	RAID AVENTURE (samedi 07 mai 2011)	RAID EXTREME (dimanche 08 mai 2011)
Tarif	25 € / concurrent	35 € / concurrent
Equipier 1		
NOM		
Prénom		
Adresse		
Code postal et ville		
Courriel		
Tél. (fixe ou portable)		
Date de naissance		
Mon expérience de raid ou ma devise...		
Equipier 2		
NOM		
Prénom		
Adresse		
Code postal et ville		
Courriel		
Tél. (fixe ou portable)		
Date de naissance		
Mon expérience de raid ou ma devise...		
N° téléphone utilisé le jour du raid :		

Autorisation parentale

Je soussigné(e) NOM Prénom

Autorise mon fils ou ma fille (barrez la mention inutile)

NOM Prénom

à participer à la 1^{ère} édition de « Suisse Normande Le Raid » du 7 et/ou 8 mai 2011 qui se déroulera en orientation multisports (course à pied, VTT, canoë, rappel) par équipe de 2 en autonomie et autorise l'organisation à prendre sur avis médical toute décision nécessaire concernant les soins d'urgence, l'hospitalisation, ou à faire pratiquer toute intervention chirurgicale qui serait urgente concernant mon enfant.

Fait à le

Signature

BON DE RESERVATION HEBERGEMENTS

RESERVATION HEBERGEMENT	Equipier 1	Equipier 2
Nb de pers		
Hébergement en camping		
Hébergement en gîte de groupe		
Nb de nuits		
MONTANT A REGLER		

Lors du week-end Suisse Normande le Raid des 7 et 8 mai 2011, nous vous proposons des hébergements à tarifs préférentiels :

- Emplacement camping + petit déjeuner : 5 €/ pers. / nuit
- Gîte de groupe + petit déjeuner : 15 €/ pers. / nuit

Si vous souhaitez réserver un hébergement, merci de nous retourner

le bon de réservation ci-dessus accompagné de votre règlement à l'ordre de Suisse Normande le Raid

En validant ce formulaire, vous acceptez et certifiez avoir pris connaissance du règlement de « Suisse Normande Le Raid » de ces articles, sur l'assurance personnelle, les dangers liés à la pratique des disciplines proposées, l'obligation de savoir nager, la libre utilisation des images par les organisateurs.

Fait à : le : / / 2011

	Nom - Prénom	Signature
Equipier 1		
Equipier 2		

Article 1 : Organisation : Suisse Normande Le Raid est un raid multisports se déroulant en autonomie. Il est organisé par l'association « Suisse Normande Le Raid » et il s'agit de la 1^{ère} édition. Suisse Normande Le Raid est adhérent au *Groupement National des Raids Multisports de Nature*. Suisse Normande Le Raid se veut respectueux de certaines valeurs fondamentales telles que le respect de l'environnement, des populations locales, le fair play et la courtoisie envers tous les acteurs du Raid. Les équipes doivent respecter la nature et les propriétés privées.

Article 2 : Programme des épreuves : pour la 1^{ère} édition de Suisse Normande Le Raid, plusieurs formules sont proposées aux participants :

Parcours aventure : le samedi 7 mai 2011 : Accueil à partir de 8 h. Briefing à 9 h30. Départ en car à 10h00 pour le lieu de départ - Arrivée prévue le samedi à partir de 15h. De 43km avec 1300 m de dénivelé positif

Petit descriptif : Course à pied / CO : 12 km, VTT : 21 km, canoë : 7 km, Run & Bike : 3 km, Rappel, Tir à l'arc. Niveau des participants : sportif à confirmé.

Parcours extrême : le dimanche 8 mai 2011 : Accueil à partir de 5h30. Briefing à 6h30. Départ en car à 7h00 pour le lieu de départ - Arrivée le dimanche à partir de 14h. De 77 km avec 2000 m de dénivelé positif

Petit descriptif - Course à pied / CO : 23 km, VTT : 38 km, canoë : 11 km, Run & Bike : 4 km, Rappel, Tir à l'arc

Niveau des participants : confirmé uniquement (concurrents ayant déjà participé à ce type d'épreuves)

L'organisateur se réserve le droit de modifier les épreuves jusqu'au jour du départ en cas de nécessité.

Le départ des 2 parcours est donné en ligne.

Attention : les horaires de départ peuvent évoluer. Infos à jour sur <http://suisse-normandeleraid.jeblog.fr>

Article 3 : Conditions de participation des équipes : les équipes sont composées de 2 personnes. Les 2 parcours sont ouverts aux équipes féminines, mixtes et masculines. Le parcours extrême est réservé aux concurrents majeurs le jour de l'épreuve (18 ans au 08/05/2011). Le parcours aventure est ouvert aux mineurs de plus de 16 ans le jour du raid dans une équipe composée d'un majeur. Une autorisation parentale de participation au raid devra être fournie par les concurrents mineurs. Les concurrents devront également fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique en compétition des disciplines du Raid clairement précisées (VTT, canoë, course à pied) datant de moins d'un an à la date du raid (licences triathlon acceptées). Concernant le niveau sportif exigé, le parcours Aventure est proposé à toute personne en bonne condition physique pratiquant régulièrement (au moins 1 fois par semaine) un sport pendant au minimum 1h. Compte-tenu de son dénivelé et de sa longueur, le parcours Extrême est réservé aux personnes ayant déjà une ou plusieurs expériences d'une épreuve d'endurance d'au moins 5 heures. De part leur engagement sur l'épreuve de canoë, les participants attestent savoir nager 25 m.

Article 4 : Inscription: les droits d'inscription s'élèvent à 25 €/ personne sur le parcours aventure et 35 €/ personne sur le parcours extrême. Cette inscription comprend : transfert des concurrents et des VTT, location des canoës, gilets, pagaies, la sécurité sur l'épreuve, le ravitaillement, le repas de fin de journée et la mise à disposition de la piscine (prévoir un maillot de bain). Elle comprend également votre adhésion de 1 € au Groupement National des Raids Multisports de Nature créé en octobre 2008 (www.raidsmultisports.fr). *Chaque inscription sera validée dès réception complète du bulletin d'engagement, du règlement de 50 ou 70 € et des certificats médicaux. Le chronométrage utilise le système SportIdent. Un chèque de caution de 50 € est demandé pour la puce SportIdent et les dossards. Il sera rendu en fin d'épreuve contre remise de la puce et des dossards.*

Article 5 : Assurance : chaque concurrent doit posséder une assurance individuelle accidents le prému-nissant contre les risques inhérents à la participation à Suisse Normande Le Raid. L'organisateur est lui aussi couvert par un contrat d'assurance « Responsabilité civile organisateur » en conformité avec le Code du Sport. L'organisation ne sera pas responsable de tout vol ou perte d'objet lors de l'épreuve. Les concurrents s'engagent sur le raid en toute connaissance de cause et dégagent par avance l'organisateur de toute responsabilité civile ou pénale en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait survenir pendant l'épreuve. L'organisation n'est pas responsable du comportement des équipes enfreignant la législation du Code de la Route. Ce comportement entraînera une mise hors course immédiate.

Article 6 : Droit à l'image : tous les concurrents s'engagent à l'abandon des droits d'utilisation et de reproduction de leur image prise lors de l'épreuve.

Article 7 : Principe de l'épreuve : le chronomètre est déclenché au début de l'épreuve et est arrêté au passage des concurrents sous l'arche d'arrivée. Cependant certaines sections (tir à l'arc, rappel) seront neutralisées. Tout au long des parcours, des points de contrôle obligatoires (CP) doivent être pointés. En l'absence de pointage, des pénalités en temps seront attribuées aux équipes. Les équipes sont responsables de leur pointage. Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de double.

Article 8 : Evolution des équipes sur le parcours : les participants sont tenus de respecter toutes les consignes données par les organisateurs (responsables de poste et signaleurs). Les équipes doivent toujours rester groupées sur le parcours, c'est-à-dire à portée de vue et de voix entre les concurrents de la même équipe. Etant donnée la configuration du terrain (fort dénivelé et chemins techniques), toute utilisation d'un système de traction entre 2 VTT est proscrite. Pour des questions de sécurité, des barrières horaires sont définies pour certaines épreuves (fermeture des sections). L'assistance pour une équipe lors de l'épreuve est interdite et entraînera la mise hors course de l'équipe. En cas d'abandon, l'équipe doit informer la direction de course de son arrêt en se rendant au CP ou poste d'assistance le plus proche.

Article 9 : Matériels obligatoires : 1 VTT par concurrent, vêtements adéquats en fonction des conditions météorologiques, gourde ou poche à eau, ravitaillement (barres énergétiques), 1 couverture de survie, téléphone portable correspondant au numéro donné sur le bulletin d'inscription, dossard fourni par l'organisation, port du casque obligatoire sur les sections VTT, Run & Bike et canoë, feutre et matériel de report de poste pour le parcours extrême.

Matériels conseillés : matériel réparation VTT, boussole, compteur vélo, gants VTT. Voir également sur notre site Internet <http://suisse-normandeleraid.jeblog.fr>. Le matériel fourni par l'organisation est le suivant : canoë, gilets et pagaies ; Carte d'Orientation, IGN ; Arc et flèches ; Dossards.

Article 10 : Classement - récompenses: le classement est constitué à partir de l'addition des temps relevés au passage du dernier équipier par les chronométreurs, majorés des éventuelles pénalités ou minores des éventuelles bonifications (balises bonus) ou neutralisations. Est déclarée gagnante l'équipe ayant effectué le parcours dans le temps le plus court. Il existe un classement pour les catégories Homme, Mixte et Femme sur chacune des épreuves. Un cadeau sera également offert à chaque concurrent. Les lots ne seront remis que lors de la remise des prix. Aucun lot ne sera envoyé ultérieurement.

Article 11 : Acceptation du règlement : les concurrents doivent avoir lu le présent règlement et l'acceptent en signant la déclaration « respect du règlement » située sur le dossier d'inscription.

